

**CONVOCAATION
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

A Chauffailles, le 21 septembre 2023

Dossier suivi par : Evelyne ALIX
e.alix@bsb71.fr

Objet : convocation réunion de Conseil

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil de Communauté qui aura lieu le :

Mardi 26 septembre 2023 à 20h
salle de Conseil 4 rue Elie Maurette à Chauffailles

Les séances sont ouvertes au public et les débats diffusés en direct sur Brionnais TV.

ORDRE DU JOUR

I - Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil du 5 juillet 2023 (annexe 01)

II - Compte-rendu des délégations exercées par la Présidente (annexe 02)

III – ENVIRONNEMENT

- 1°) Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (annexes 03 et 03bis)
- 2°) A titre informatif, présentation du rapport 2022 du SMEVOM (Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères) du Charolais Brionnais et de l'Autunois (annexe 04)
- 3°) Convention de mutualisation et de financement d'un poste de chargé de mission développement durable et transition énergétique (annexes 05 et 05bis)

IV – CULTURE

- 1°) Signature du Contrat Territoire lecture avec la DRAC et le Département (annexes 06 et 06bis)

V – ACTION SOCIALE

- 1°) Signature de l'avenant 2023-1 à la Convention Territoriale Globale (CTG) (annexes 07 et 07bis)

VI - RESSOURCES HUMAINES

- 1°) Création de 7 emplois non permanents pour le recrutement de personnel dans le cadre de CEE (contrat d'engagement éducatif) pour la période extra-scolaire 2023-2024 (annexe 08)
- 2°) Renouvellement de la convention Conseil Numérique et prolongation de la durée de l'emploi non permanent « contrat de projet » de conseiller numérique (annexe 09)

3°) Emploi non permanent relevant du grade des Adjointes administratifs – service Déchets environnement pour la création du fichier REOM 2024 (annexe 10)

4°) A titre d'information, mise à disposition :

- d'1 agent sur le poste de Direction Générale des Services, à mi-temps, du 18 septembre au 31 décembre 2023, reconductible si le poste de la commune de Chauffailles n'est pas pourvu, mise à disposition par la Communauté de Communes à la Commune de Chauffailles,
- de 2 agents du restaurant scolaire de la Commune de Chauffailles à la Communauté de Communes pour le PEJ (mercredi matin et vacances scolaires, à partir du 1^{er} octobre 2023 et durant toute l'année scolaire 2023-2024),
- d'1 agent mis à disposition par le Centre Communal d'Action Sociale de Chauffailles à la Communauté de Communes pour le PEJ (35 heures, à partir du 1^{er} octobre 2023 et durant toute l'année scolaire 2023-2024).

VII - ADMINISTRATION GENERALE

1°) Subvention demandée pour le festival des p'tites canailles 2023 (annexe 11)

VIII – BATIMENTS

1°) Acquisition d'un local à La Clayette pour les services techniques (annexe 12, 12bis et 12ter)

IX – QUESTIONS DIVERSES

1°) Présentation de la synthèse de la commission voirie du 12 septembre 2023

2°) Rénovation de la piscine de La Clayette.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente,
Stéphanie DUMOULIN

